

Une solution pour la maternité de Cahors grâce à la solidarité entre acteurs de santé

Le Directeur Général de l'ARS Occitanie, Didier Jaffre, avait réaffirmé hier qu'il n'était aucunement question de fermeture de la maternité du Centre hospitalier de Cahors, les services de proximité de cette maternité étant indispensables aux familles lotoises.

Les équipes départementales et régionales de l'ARS ont apporté tout leur appui à celles de l'hôpital pour démultiplier les démarches de recherche d'une solution permettant d'assurer la continuité de l'astreinte pédiatrique.

Ces multiples prises de contacts ont permis d'aboutir à une issue favorable : la maternité du Centre hospitalier de Cahors peut désormais poursuivre ses activités avec un effectif pédiatrique suffisant pour sécuriser les naissances dans cet établissement. Cette évolution favorable de la situation est issue de la mobilisation de l'ensemble des partenaires de l'hôpital et notamment du CHU de Toulouse avec sa structure mobile d'urgence et de réanimation pédiatrique (SMUR).

La coordination entre professionnels est également renforcée pour garantir la qualité de la prise en charge des parcours de naissance, en particulier pour un accompagnement personnalisé des grossesses à risque. Tous les acteurs du réseau de périnatalité et de la filière pédiatrique du Lot et de l'Occitanie se sont mobilisés pour garantir les conditions de qualité et de sécurité des naissances.

L'ARS tient à souligner le rôle essentiel des professionnels de santé qui vont ainsi apporter tout leur concours à cette continuité de la prise en charge des naissances en toute sécurité au sein de la maternité de Cahors. L'ARS tient à remercier tous les acteurs de soins qui ont activé une indispensable solidarité entre leurs équipes, au service de la santé des habitants du Lot. Cette mobilisation solidaire est indispensable pour garantir l'accès aux soins pour tous dans chaque territoire en Occitanie.